LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Vœu relatif à l'intégration des usages des enfants et des adolescents dans les politiques parisiennes d'aménagement et de jeunesse

rattaché à la délibération 2026 DDCT 76

Vœu déposé par Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que la délibération 2026 DDCT 76 soutient des associations qui développent des marches exploratoires, des diagnostics d'usages, des démarches participatives et des projets de réappropriation de l'espace public afin de favoriser une ville plus égalitaire, inclusive et accessible ;

Considérant que ces démarches produisent une expertise précieuse sur les usages de l'espace public, les mobilités, les pratiques sociales, les sentiments d'insécurité, les conflits d'usage et les besoins exprimés par les habitantes et les habitants ;

Considérant que la Ville de Paris s'est dotée d'une politique ambitieuse d'urbanisme sensible au genre, notamment à travers ses guides « Genre et espace public », qui invitent à penser l'aménagement au regard des usages et des inégalités entre les femmes et les hommes ;

Considérant que les recherches montrent que l'adolescence constitue une période charnière dans le rapport à l'espace public : les adolescentes s'en éloignent progressivement du fait de multiples freins, tandis que les adolescents, particulièrement dans les quartiers populaires, voient fréquemment leurs regroupements assimilés à des nuisances ou à des facteurs d'insécurité ;

Considérant que les enfants et les adolescents sont des habitants à part entière de la ville et que leurs usages quotidiens des espaces publics participent pleinement de leur développement, de leur autonomie, de leur santé, de leur socialisation et de leur citoyenneté ;

Considérant que le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge alerte sur le recul des enfants et des adolescents dans l'espace public et appelle à repenser la ville pour leur permettre d'y retrouver pleinement leur place ;

Considérant enfin que les diagnostics réalisés dans le cadre des démarches d'urbanisme sensible au genre constituent une ressource précieuse qui pourrait utilement nourrir les

politiques de jeunesse, de prévention spécialisée, d'éducation populaire et d'aménagement ;

Sur proposition de Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Ville de Paris mette en place une démarche transversale associant la Direction de l'Urbanisme, la DDCT, les directions compétentes en matière de jeunesse, les mairies d'arrondissement, les associations financées, les acteurs de terrain et de l'éducation populaire afin de croiser les enseignements issus des diagnostics d'usages de l'espace public ;

- les diagnostics, marches exploratoires et recommandations produits dans le cadre de cette politique fassent systématiquement l'objet d'une transmission et d'un examen par les services en charge des politiques de jeunesse et de prévention afin d'alimenter leurs actions de terrain ;

- les futurs projets d'aménagement conduits dans les quartiers populaires intègrent une analyse des usages des enfants et des adolescents, en complément de l'approche sensible au genre déjà développée par la Ville ;

- un bilan annuel des suites données aux recommandations issues des marches exploratoires et diagnostics financés par la Ville soit présenté aux élus du Conseil de Paris, en précisant les transformations effectivement mises en œuvre dans les projets d'aménagement et les politiques de jeunesse.